

N° 122

Prix 1 fr 20

Belgique : 1 fr 50



L'arrivée à Rennes de Madame Dreyfus

C. I.

LIVRAISON 485.

Il releva la tête et dit d'une voix brève :

— Un instant !

Le général Julliard resta debout, mordillant sa moustache grise.

Il se doutait vaguement du motif de la convocation de son supérieur hiérarchique et, à voir l'air rogue et désagréable de celui-ci, l'entrevue allait être dure.

Mentalement, l'officier s'exhortait à la patience, tout en vouant aux gémonies ce chef qui n'approuvait pas tous ses actes sans restriction...

Le Gouvernement et l'Armée ne s'entendaient guère !...

Enfin, le général Galliffet releva la tête.

— Vous êtes satisfait de votre attitude, général Julliard ? dit-il sans préambule...

— Je ne vois pas de quoi vous voulez parler, monsieur le ministre, je ne crois pas avoir quoi que ce soit à me reprocher...

— Vraiment ?... En êtes-vous très sûr ?

Le ministre posa sur son subordonné des yeux durs et il reprit :

— Vraiment ?... Le déplacement du colonel de Saxée n'a pas eu votre agrément ?

— Je n'ai pas à m'immiscer dans les déplacements ordonnés par le ministre, répondit Julliard...

— Bien !... Vous le reconnaissez. Alors, que signifie cette homélie, sur le front des troupes commandées par le colonel de Saxée, où vous apportez à celui-ci vos félicitations chaleureuses, c'est-à-dire une approbation à opposer à la désapprobation du Gouvernement ?...

— Mon général !...

— Non, ici, je suis le Ministre, chef suprême des Armées de France, je vous prie de vous en souvenir, général Julliard. Veuillez vous souvenir aussi que je prends

note de votre attitude ; pour l'instant, je ne vous inflige pas de sanctions ; mais n'y revenez pas...

On frappa à la porte.

— Entrez ! cria Galliffet d'une voix rogue.

— Le général de Négrier ! annonça l'officier d'ordonnance.

— Faites entrer...

— Puis-je me retirer, monsieur le Ministre ? demanda le général Julliard, comme le nouveau visiteur faisait son entrée dans la pièce.

— Non ! restez !...

— Monsieur le Ministre, dit le Général de Négrier en s'inclinant me voici à vos ordres...

— Un instant...

Le ministre sonna ; l'officier d'ordonnance parut.

— Vous introduirez Messieurs Mercier et Zurlinden, dès leur arrivée, sans les faire attendre...

— Bien, monsieur le Ministre.

La porte se referma et Galliffet se tourna vers le général de Négrier.

— Vous êtes, monsieur, membre du Conseil Supérieur de la Guerre, n'est-ce pas ?...

— Oui, monsieur le Ministre...

— Voulez-vous me dire quelle idée vous vous faites de la responsabilité et de la discipline auxquelles doit s'astreindre un membre du Conseil Supérieur...

— Monsieur le Ministre...

— Taisez-vous, monsieur ! Vous vous défendrez plus tard... Croyez-vous que vous avez le droit de prendre des initiatives comme celle que vous avez prise alors que, délégué en mission spéciale pour inspecter les troupes vous avez prononcé, vous adressant aux officiers, des discours enflammés pour les exciter contre le Gouvernement républicain, auquel jusqu'à ce jour vous avez eu l'honneur d'appartenir...

— Monsieur le Ministre, j'ai parlé selon ma conscience...

— Ah ! ah ! vraiment ! Et votre conscience réproouve l'œuvre du Gouvernement ; votre conscience va contre les ordres de vos chefs ; c'est bien, monsieur ; veuillez prendre note que, par décision du Conseil des Ministres, vous êtes relevé de vos fonctions...

— Messieurs les généraux Mercier et Zurlinden..... annonça l'ordonnance qui parut sur le seuil.

— Qu'ils entrent !

— Monsieur le Ministre ! dirent les deux hommes en s'inclinant.

— Heureux de vous voir ensemble, Messieurs, reprit le Ministre.

— Monsieur le général Mercier, vous avez occupé ce fauteuil, il n'y a pas bien longtemps !... Qu'eussiez-vous fait à ma place, si le général commandant la place de Paris encourageait les troupes ou tout au moins les officiers à se mutiner contre le Gouvernement... Si ce même général approuvait les discours de généraux factieux ?... Vous ne répondez pas ! Je le comprends, car vous fûtes, lorsque vous occupiez ce fauteuil, plus intransigeant que nous ne le sommes, vous qui vouliez faire voter à la Chambre l'exclusion des juifs de l'armée... et qui ne permettiez pas à vos officiers des opinions confessionnelles différentes des vôtres...

— Monsieur le Ministre, je vous prie...

— J'ai fini, général. Je tenais seulement à vous annoncer : le remplacement à la place de Paris du général Zurlinden, ici présent ; il sera pourvu à son réemploi ultérieurement ; la révocation du général de Négrier comme membre du Conseil supérieur de la Guerre ; et le déplacement du colonel de Saxée, malgré l'avis contraire émis par le Général Julliard ici présent...

— Mais je ne comprends pas ; je n'ai ni à approuver, ni à donner un avis...

— Vous allez comprendre, général, reprit Galliffet qui, depuis un moment marchait de long en large à travers la pièce d'un air agité. Je tenais à vous dire à vous, comme à ces messieurs, que je regrette infiniment l'état d'esprit des officiers supérieurs de l'armée... pas de tous... fort heureusement ! Mais, hélas ! d'une grande partie. Il semble que les officiers français aient oublié que l'Armée est la Grande Muette, il semble qu'en tout officier, il y ait un politicien qui sommeille... Des documents, confiés à leur discrétion, à leur honneur, se promènent dans les rédactions de journaux, sont publiés, créant ainsi des incidents...

Le Général Galliffet fit une pause, marcha un instant, puis s'arrêta de nouveau, face à ses quatre subordonnés.

Puis il reprit :

« Tout officier doit son épée au Gouvernement de la France quel qu'il soit ; quels que soient les hommes au pouvoir. Lorsque dans l'armée il y a des généraux factieux ; lorsque, publiquement, les officiers expriment leur opinion politique, la France est en péril ! Lorsque les généraux sont injustes et laissent se propager l'anarchie dans les rangs de leurs subordonnés, ces grands chefs sont coupables et responsables du désordre...

« Voilà ce que je tenais à vous dire, Messieurs, l'exemple de l'ordre doit venir de haut...

« Vous pouvez disposer, Messieurs...

Les quatre généraux portèrent la main à leur képi et, sans un mot, sortirent de la pièce...

— Ah ! j'allais oublier ! Encore un mot, général ! s'exclama Galliffet, arrêtant Mercier sur le seuil.

— A vos ordres, monsieur le Ministre !

Les deux hommes rentrèrent dans la pièce.

Le général Galliffet semblait chercher une entrée en matière.

Enfin, comme si ce qu'il allait dire lui était particulièrement pénible, il prononça :

— Vous vous êtes targué à la Commission d'Enquête d'avoir recueilli l'opinion du baron Frédérickx, attaché militaire à l'ambassade de Russie, sur Dreyfus et, naturellement cette opinion était défavorable !

— Naturellement ! puisque cela est vrai !

— N'avez-vous pas lu « le Figaro » ? N'avez-vous pas vu qu'à la suite de la publication de votre déposition, le baron Frédérickx s'est cru obligé de vous infliger un démenti formel... Je ne vous cache pas que je n'aime pas voir les officiers supérieurs de l'Armée française parler à la légère et surtout susciter, par leurs propos inconsidérés, des démentis semblables ! Quelle explication pouvez-vous me donner ?...

— Mais j'ai dit la vérité, le baron Frédérickx m'a dit un jour que ce juif (Dreyfus) était un sale individu... Je srois même qu'il a employé un terme plus vif...

— Vous avez simplement oublié la date à laquelle ce propos a été tenu et ce qui y a donné lieu... sans doute ?

Les joues de Mercier s'empourprèrent.

— Je vais rafraîchir votre mémoire défaillante, général. Le baron Frédérickx a tenu le propos incriminé bien avant le début de l'Affaire... C'était à propos de la condamnation par le Tribunal de Versailles, d'un jeune russe apparenté à sa famille, qui avait assassiné une jeune cousine du capitaine Dreyfus.

« Celui-ci, appelé comme témoin par la partie civile n'a peut-être pas été assez indulgent pour le meurtrier selon l'avis du baron Frédérickx.

« C'est tout, Monsieur !

« En émettant cette opinion, l'attaché militaire de Russie, n'avait jamais pensé attaquer la moralité ou

l'honneur militaire et professionnel du capitaine Dreyfus....

« Je me vois donc obligé de vous prier de ne plus faire à l'avenir de semblables déclarations à la légère...

— Mais, se rebella Mercier, nos dépositions devant la Commission d'Enquête ne devaient pas être livrées au public...

— Ce n'est pas une raison, Monsieur, pour faire des déclarations erronées, pour ne pas employer un mot plus brutal, rétorqua vivement Galliffet. Le démenti du baron Frédérickx vous met dans une situation fausse dont vous ne sortirez pas à votre honneur et qui, pis est, il jette sur l'Armée tout entière, un mauvais jour...

Le général Mercier ne répliqua point. Il dévorait son humiliation en silence.

— C'est tout ce que j'avais à vous dire, reprit Galliffet. Et laissez-moi ajouter que cela fut, pour moi, une tâche pénible... Adieu, Général !

Le général Mercier salua militairement et sortit d'un pas raide.

Le général Galliffet, resté seul, respira profondément...

— Maintenant, à Freystaetter, murmura-t-il.

Il appuya sur un bouton et l'officier d'ordonnance parut :

— Allez me chercher le capitaine Freystaetter, ordonna le ministre.

Quelques minutes plus tard, le jeune officier entra dans le bureau de son chef.

— Mon cher capitaine, dit le Ministre, en souriant pour adoucir un peu la sévérité des paroles qu'il allait prononcer, je dois vous blâmer... Quoique vous vous soyez trouvé dans le domaine privé, lorsque vous avez fait cette profession de foi, au sujet de Dreyfus, qui perturbe en ce moment les milieux militaires, vous méritez

un blâme... Trop de vos collègues étaient présents dont vous saviez qu'ils ne partageaient pas votre conviction...

— Oui, monsieur le Ministre. Mais je n'ai pu me taire, puisqu'on faisait appel à moi pour approuver le jugement de 94 — auquel j'ai collaboré — et qui est, aujourd'hui, mon remords...

— Vous deviez aller trouver le Garde des Sceaux, après m'en avoir référé, et demander à être entendu par la commission d'enquête... Vous ne deviez pas parler en public...

— Monsieur le Ministre, c'était mon dîner de fiançailles...

— Oui, et j'ai reconnu moi-même que c'était en particulier. Parfaitement ; mais vos camarades, qui assistaient au dîner, répètent vos paroles en public... Ce qui revient au même... Donc, empêchons que ce scandale s'étende : je vous autorise à présenter votre déposition à M. Lockroy, le Garde des Sceaux, et à demander à être entendu par la Commission d'Enquête... Le ferez-vous ?

— Sans doute, monsieur le Ministre ; si je puis, dans la mesure de mes forces, aider à réparer l'erreur de 94, à laquelle j'ai collaboré, j'en serais très heureux...

— N'ayez pas trop d'illusions, mon cher capitaine... Allez !

— Merci, monsieur le Ministre...



CHAPITRE CDLXXXVII

UN PEU DE COMEDIE

Le drame entrait dans son plein... Déjà, les avocats de Dreyfus, M^e Demange et M^e Laborie, assistés de M^e Mornard et de leurs secrétaires, étaient partis pour Rennes.

Mais les journaux étaient pleins de polémiques ardentes. Chaque jour apportait sa moisson d'injures, de coups échangés.

« L'AURORE » publiait des portraits d'officiers anti-dreyfusards que la presse adverse trouvait odieux ; celle-ci, à son tour, caricaturait Zola et ses amis...

Un beau matin, un organe anti-dreyfusard publia en manchettes, ce beau titre :

« Mathieu Dreyfus, pris en flagrant délit de collusion avec l'étranger ».

Suivait une filandreuse histoire selon laquelle, pendant quinze jours, on avait vu Matheiu Dreyfus déposer sa carte chez M. Ressimann, ancien ambassadeur d'Italie, qui venait de mourir...

Et quelques lignes plus bas, on annonçait d'un ton grave que trois hommes avaient été vus, pénétrant chez M. Ressimann, aussitôt après sa mort...

Et l'échotier, de conclure gravement :

« Ce sont certainement des agents secrets d'une puissance étrangère qui ont voulu s'emparer des documents gardés par M. Ressimann et qui compromettraient Mathieu Dreyfus, qui est certainement à la solde de l'étranger »

— Ça c'est comique ! s'exclama Mlle d'Harcourt qui, comme chaque matin, après le dépouillement des dépêches, parcourait les journaux adverses à la recherche de l'entrefilet qui servirait de cheval de bataille pour le lendemain.

Elle fit part de sa trouvaille à Clémenceau qui, après avoir pris connaissance de l'article lui donna quelques instructions.

Aussitôt la jeune fille se rendit chez Mathieu Dreyfus.

— Monsieur Mathieu Dreyfus ? demanda-t-elle à la servante qui vint lui ouvrir la porte.

— C'est ici. Qui dois-je annoncer.

— Mlle d'Harcourt, de l'« Aurore ».

— Veuillez entrer au salon, mademoiselle ; je vais prévenir Monsieur.

Quelques minutes plus tard, Mathieu Dreyfus entra dans le salon. Il serra la main de la jeune fille et demanda :

— Qu'est-ce qui me vaut le plaisir de votre visite ?

— Connaissez-vous M. Ressimann ?

— Non...

— L'ancien ambassadeur d'Italie. Vous ne le connaissez vraiment pas ?... Vous en êtes sûr ?...

— Absolument.

— Vous n'avez jamais déposé de carte chez lui ?

— Jamais.

— Ça, c'est trop fort... Tenez lisez !...

Elle tendit la feuille à son interlocuteur et celui-ci s'exclama, dès les premières lignes :

— Faux d'un bout à l'autre, mademoiselle ; je vous en donne ma parole d'honneur... Que dois-je faire !...

— Tout d'abord, écrire une lettre de démenti, que nous publierons ; secundo, m'aider à tirer l'affaire au clair, en venant avec moi au domicile de M. Ressmann.

— D'accord. Voulez-vous que nous y allions tout de suite ; j'écrirai ma lettre au retour et vous l'aurez dans l'après-midi.

La jeune fille acquiesça et quelques minutes après, ils arrêtaient un fiacre qui les déposa un quart d'heure plus tard devant le domicile de M. Ressmann.

La maison était déjà drapée de noir ; des ouvriers des Pompes Funèbres travaillaient à l'érection d'une chapelle ardente ; chez le concierge de l'immeuble un registre était déposé, qui se couvrait de signatures.

En même temps que Mathieu Dreyfus et la rédactrice de l'« Aurore », un monsieur entre deux âges, au profil nettement sémitique, passait le seuil.

Tous trois pénétrèrent chez le concierge qui se tenait derrière la table où se trouvait le registre des signatures.

L'inconnu s'approcha du concierge et échangea avec celui-ci quelques mots attristés.

— Ah ! mon pauvre Ressmann ! Parti si vite !... Je suis tout à fait désolé...

— Il faut se faire une raison, monsieur Dreyfus, répondit le concierge.

Mathieu et sa compagne avaient dressé l'oreille.

La jeune femme s'approcha de l'inconnu et lui demanda :

— Excusez-nous, Monsieur, nous sommes-nous

trompés ?... Il nous a semblé entendre que l'on vous nommait Dreyfus ?..

— Oui, mademoiselle... Un nom difficile à porter par le temps qui court ; mais on ne peut pas renier le nom de ses pères pour cela... En voudriez-vous par hasard à tous les Dreyfus de la terre ?...

— Non, monsieur... Je vous demande l'autorisation de vous présenter mon compagnon : Monsieur Mathieu Dreyfus !

— Ah ! vous aussi, bien !... Moi, je m'appelle Gustave ; je suis antiquaire, boulevard Haussmann et j'étais l'ami intime de ce brave Ressimann. Je venais prendre de ses nouvelles tous les jours depuis qu'il était malade ; mais hélas !...

— Alors, Monsieur Gustave Dreyfus, reprit la blonde reporteresse, vous pourrez sans doute nous éclairer sur ce que vaut cet article ?

Elle tendit la feuille à l'antiquaire qui parcourut l'article avec une moue de dégoût.

— Voyons, disait, pendant ce temps, Léone d'Harcourt au concierge, avez-vous déjà vu Monsieur que voilà ?

Et elle désignait Mathieu Dreyfus.

— Je le vois pour la première fois, répondit le concierge.

— Êtes-vous prêt à l'affirmer devant témoins ?

— Sans doute, puisque c'est l'absolue vérité...

— Pourriez-vous demander à deux de vos locataires, ou à qui vous voudrez, de nous servir de témoins pour une petite déclaration que je vais rédiger immédiatement ?...

Le concierge fit la grimace.

— C'est que... fit-il... je ne puis quitter la loge, actuellement.

— Qu'à cela ne tienne, dit à ce moment l'antiquaire qui venait de terminer sa lecture et paraissait indigné ;

je vais faire le nécessaire ; nous répondrons comme cela à l'article tout entier...

Sans donner plus d'explications, il quitta la loge, monta dans l'appartement du mort, et trouvant là trois messieurs, il les mit au courant du contenu de l'article.

— Mais, s'exclama le plus âgé de ces trois hommes, il me semble qu'on nous met en cause, nous aussi !

— Venez donc avec moi, reprit M. Gustave Dreyfus, nous allons arranger cela...

Accompagné des trois hommes, il retourna dans la loge.

— Mademoiselle, Monsieur, dit-il, permettez-moi de vous présenter :

Monsieur le Chevalier Polacco, conseiller à l'ambassade d'Italie, Monsieur Montagliano, premier secrétaire et M. Di Pacco, commis à l'ambassade.

Et se tournant vers ceux-ci, il ajouta :

— Monsieur Mathieu Dreyfus... Mademoiselle ?..

— D'Harcourt...

— J'ai mis mes amis au courant, reprit l'antiquaire et il sera bon qu'eux aussi mettent l'histoire au clair, car ce sont eux les trois « cambrioleurs » dont parle le journal. Ils sont venus, en effet, hier au soir très tard, pour apposer les scellés dans l'appartement de mon ami... Tous sont prêts à démentir cette fantaisiste information.

Séance tenante, la jeune fille rédigea un démenti à adresser à la feuille accusatrice qu'elle fit signer par tous les assistants.

— Et, maintenant, ajouta-t-elle, se tournant vers Mathieu Dreyfus, il ne nous reste qu'à vous remercier, Messieurs, et à nous excuser de vous avoir dérangés dans d'aussi tristes circonstances...

— Mademoiselle, mes hommages, dit le cavalier Polacco, en s'inclinant très bas devant la jeune fille.

On se salua de part et d'autre et Mathieu et sa compagne gagnèrent la rue rapidement :

— Quelle triste chose ! murmura Mathieu.

— Allons, ne prenez pas cela au tragique, reprit la jeune fille ; tout cela, au contraire, est assez drôle... C'est la comédie qui, immanquablement, accompagne tout drame... Comme dans la tragédie antique ! Et ce n'est pas fini... Le plus triste en tout cela, c'est que nous gâchons à ces sottises de si belles heures !...

CHAPITRE CDLXXXVIII

PREPARATIFS..

Sous le soleil de juillet, qui inondait les rues, Rennes dormait.

La capitale de la duchesse Anne gardait son apparence dédaigneuse et fermée. La population ne semblait pas s'émouvoir au passage des étrangers qui parcouraient les rues...

Il avait dû en être ainsi, déjà, au temps où les Etats Généraux de Bretagne s'y tenaient. Les Rennais sont blasés sur l'honneur de recevoir des invités. A tous les carrefours, il semble que plane quelque chose de l'ombre du Grand Rohan... « Roi ne puis, duc ne daigne, Rohan suis »...

« Rennes suis »...

Superbement, dédaigneusement, Rennes reste elle-

même, malgré la cohue des étrangers qui se presse dans ses hôtels...

Elle ne se livre pas ! Pas un mot, pas un cri n'éclatent dans ces rues froides, malgré le soleil brûlant.

Les volets sont clos, les devantures des magasins elles-mêmes n'ont pas cette ostentation de couleur, de lumière, qui fait briller les étalages parisiens.

Seuls, deux coins échappent à l'atmosphère réennais dans cette ville livrée à la foule parisienne : les environs de la gare ; ceux de la prison et du lycée...

A midi et quart, ce jour-là MM^e Labori et Demange sortaient de la prison.

— Eh bien ; comment avez-vous trouvé Dreyfus ? leur demanda un journaliste qui se trouvait là. Est-il vraiment aussi affaîssé que le prétendent ses adversaires ?

— Non, pas du tout, riposta M. Demange ; il est bien, extraordinairement bien. Au physique, naturellement, ses cheveux ont blanchi ; ses tempes se sont dégarnies ; mais au moral, il est tel que je le vis en 1894, plein d'énergie, de résolution... Il a résisté à tout ; c'est un rude homme... Nous pouvons penser que, grâce à sa force morale, il est sauvé...

— Et que pense-t-il du procès ?...

— Je dois vous avouer que lorsque nous l'avons vu pour la première fois après son arrivée il semblait douter. Tant de choses auraient pu l'abattre !.. Tant d'injustices s'étaient acharnées contre lui... Mais, maintenant, qu'il connaît toutes les pièces du procès, nous pouvons affirmer qu'il est plein de confiance...

— Merci, maître...

Les deux avocats levèrent leurs chapeaux, s'éloignèrent. Ils allaient lentement le long des rues de la capitale de la Bretagne.

— Enfin, dit Labori, croyez-vous vraiment, qu'ils



Dreyfus sortant du lycée de Rennes pendant la revision.

vont nous enfermer dans cette salle de la Manutention qui semble aussi faite pour une salle d'audience que le Champ de Mars pour établir un court de tennis...

— C'est qu'il est difficile de trouver une salle un peu grande dans cette ville...

— Que non ! riposta avec vivacité M^e Demange..... J'ai eu l'occasion d'assister il y a quelques années à une distribution des prix au Lycée de cette ville et je puis vous assurer que la salle des Fêtes y est très belle et, pour le moins, aussi vaste que celle de la manutention.

— Alors, si vous êtes sûr de cela, pourquoi ne pas le dire au préfet ; je crois que c'est lui qui décide de cela en dernier ressort...

— Certainement !.....

— Alors, si nous allions à la Préfecture... ? interrogea Labori.

— Si vous voulez...

Les deux hommes se dirigèrent vers la Préfecture et trouvèrent le Préfet en conférence avec M. Hargroy, commissaire spécial.

Une fois les présentations faites, la conversation reprit.

— Nous avons pensé, M^e Demange et moi, dit M^e Labori que nous serons très mal dans la salle de la manutention ; vous savez qu'elle est très mal aérée et comme l'on prévoit une affluence assez nombreuse...

— Je vous entends fort bien ; mais comment faire : nous ne disposons que de cette salle... Aucune autre n'est suffisamment grande...

— Justement, M^e Demange me disait que la salle des Fêtes du Lycée était très belle et qu'elle avait sur celle de la Manutention l'avantage d'avoir été construite pour les réunions.

— Ah ! la salle du Lycée ! s'exclama le Préfet...

Puis après un instant de réflexion, il ajouta :

— Mais c'est qu'elle n'est pas de mon ressort ! Cependant je vais prendre votre demande en considération. Croyez-vous vraiment qu'il pourrait y avoir de sérieux inconvénients à se servir de celle de la Manutention...

— De très sérieux, surtout s'il fait chaud, répondit M^e Labori ; ne vous ai-je pas dit que l'aération y est plus qu'insuffisante et si cela paraît dès maintenant, alors qu'un petit groupe de personnes seulement s'y tient, que sera-ce, lorsque la foule se pressera au procès.

— J'allais justement vous dire, intervint M. Hargroy, qu'il est arrivé un accident dans la salle de la Manutention.

« Un ouvrier menuisier, incommodé par la chaleur, est tombé en syncope et il s'en est fallu de peu qu'il ne se cassât les reins en dégringolant de son échafaudage.

« Je crois que l'inconvénient que vous signalent ces Messieurs est vraiment sérieux. Jamais la salle de la Manutention ne pourra donner asile à un grand nombre de personnes : l'air y serait rapidement irrespirable et les malheureux tomberaient comme des mouches, surtout à cette saison-ci...

Le Préfet eut l'air tout perplexe...

— Mais alors ! s'écria-t-il, comment faire ? L'aménagement de la salle des Fêtes du Lycée, en admettant que l'on nous autorise à l'employer ne sera pas fait en un jour, quelque diligence qu'on y mette...

— Il faut demander tout de suite les autorisations nécessaires, reprit M^e Labori, voyez des personnalités plus qualifiées que nous pour vous donner un avis ; Monsieur le Maire de Rennes, par exemple ; ou M. le Colonel Jouaust, qui doit présider le Conseil de Guerre ; mais avisez rapidement...

— Rapidement... rapidement... c'est à s'arracher les cheveux, mon cher maître ; la distribution des prix doit avoir lieu dans cette salle le 30 juillet et l'on ne peut

commencer les travaux avant cette fête scolaire... Et la date du procès est fixée au premier août...

— Ce ne sera pas la première fois qu'on la reculera, monsieur le Préfet...

— Enfin, puisque vous y tenez tous, je vais faire le nécessaire, répondit le malheureux Préfet, affolé...

Les deux avocats sortirent de la Préfecture en compagnie du Commissaire spécial.

Celui-ci était un homme très spirituel qui, sans prendre parti, ni pour, ni contre, sut amuser les avocats avec les potins de la ville et leur raconter tous les petits incidents qu'avait fait naître l'annonce que la ville de Rennes était choisie comme siège du Conseil de Guerre.

— Il ne faut pas vous imaginer, leur dit-il, que nos compatriotes sont aussi indifférents qu'ils vous paraissent. Vis-à-vis de « l'étranger » comme ils nomment les parisiens ou les gens des autres provinces, ils ne font qu'un bloc, mais, dans la société rennaise, l'affaire Dreyfus a eu les mêmes répercussions que partout ailleurs dans toute la France... Les uns en tiennent pour Dreyfus, les autres sont contre lui...

— Cela, c'est naturel !... Les Rennais sont faits de la même pâte humaine que les hommes du monde entier. Cependant, je vous avoue que, partout, où nous sommes allés, nous n'avons trouvé que des gens fermés, absolument muets sur leur opinion...

— Oui... cela, c'est la réserve bretonne... Mais nous ne manquons pas ici de gens qui prennent ouvertement parti ; il s'agit de les connaître... Il y a de nombreux intellectuels ; je pourrai presque dire que la majorité des intellectuels libre-penseurs sont pour Dreyfus ; il y a, par exemple Mme Godart, qui a mis sa maison à la disposition de Mme Dreyfus, pour la durée de la révision ; il y a aussi, et cela ne va pas vous étonner, car vous savez que la jeunesse est toujours prête à prendre parti, de

nombreux lycéens. Ici, dans ce lycée, les jeunes gens en sont venus aux mains ; ils ont « chahuté » leurs professeurs... Mais il est vrai que tout ce qui est prétexte à effervescence est bon à cet âge...

Et le bon M. Hargroy sourit d'un air indulgent.

— Oui, hélas ! ponctua, M^e Labori, souriant, nous avons tous eu vingt ans...

— Heureusement ! répartit M^e Demange avec un bon rire ; mais vous ne nous avez pas dit où se trouvent les anti-révisionnistes et si nous devons craindre des manifestations hostiles le jour du procès... ?

— Non, je ne crains pas de manifestations ; d'ailleurs, le Gouvernement a prévu de telles mesures d'ordre qu'il ne pourra rien se produire de vraiment sérieux. Seulement, on avait choisi la salle de la Manutention justement parce qu'elle touche à la prison...

— Bah ! le lycée est en face... Il suffit donc d'établir un barrage aux deux bouts de la rue, pour éviter que le public n'approche de Dreyfus...

— Sans doute... sans doute... Mais, voyez-vous, maîtres, dans notre vie paisible de fonctionnaires, une affaire du genre de celle-ci est un véritable événement.

Les deux avocats sourirent et pénétrèrent à la suite du commissaire dans la grande cour du Lycée.

Quelques minutes plus tard, les trois hommes étaient introduits dans le bureau du proviseur, à qui ils exposèrent le but de leur visite.

— Vous voulez visiter la salle des Fêtes ? s'exclama le fonctionnaire ; mais comment donc, à votre disposition. C'est la plus belle salle de Rennes et je suis tout-à-fait de votre avis, elle conviendra bien mieux que celle de la Manutention.

A travers de vastes couloirs, donnant sur des préaux et des cours sablées, ombragés de platanes verdoyants,

le proviseur conduisit ses visiteurs vers la salle des Fêtes.

C'était, en effet, une salle superbe, très élevée de plafond ; longue de 27 mètres sur 12.

— Une salle splendide ! s'exclama Demange. En effet.

— Voyez, dit le proviseur, ces fenêtres-là, — il montrait de larges baies — donnent sur la rue Toullier, et celles-ci, sur la cour... L'aération est parfaite. De ce côté, un préau longe la cour et sur son toit, qui est plat et bordé d'une rambarde de fer forgé, comme vous pouvez le voir, nous avons souvent installé des chaises, pendant les concerts et les fêtes, afin d'agrandir la salle...

— Prévoyez-vous un empêchement quelconque, pouvant nous faire refuser cette salle ?...

— Aucun... aucun... répondit le proviseur avec empressement. Nos élèves seront tous partis le 31 juillet ; il est donc facile de disposer de la salle, sans déranger personne...

— Il y a l'aménagement...

— Inexistant pour ainsi dire, ici... Il pourrait être très rapidement fait... Cette salle est organisée pour recevoir le public.

« Voyez, continua-t-il, montrant au fond de la pièce une espèce d'estrade, le Conseil de Guerre pourrait s'installer ici... Derrière, cette porte sert d'entrée aux artistes, en l'occurrence, à la Cour ; je crois que tout pourrait facilement s'arranger, si Monsieur le Préfet le désire.

— Monsieur le Proviseur, nous vous remercions, dit M. Haigroy, je vais rendre compte de ma démarche à M. le Préfet.

Les quatre hommes se saluèrent et se séparèrent.

Comme les avocats passaient, de nouveau, devant la prison, ils virent descendre de voiture le général Cha-

moins, qui venait d'arriver à Rennes, porteur du fameux « dossier secret ».

M. Paléologue, attaché au Ministère des Affaires Étrangères l'accompagnait, ainsi qu'un sous-officier, et un inspecteur de police.

— Ah ! le dossier secret ! murmura Labori...

Il posa le regard sur la serviette de cuir jaune, ceinturée de courroies, qui paraissait bourrée à éclater et très lourde, que le sous-officier venait de prendre dans la voiture.

— Où vont-ils le déposer ? demanda M^e Demange. Etes-vous dans le secret des Dieux ?

— Oh ! en l'occurrence, c'est plutôt le secret de Polichinelle ! répondit M^e Labori en souriant. Ils doivent le déposer dans le coffre-fort de la salle du Conseil de Guerre d'où il ne sortira que le jour du procès par les soins du Colonel Jouaust, qui doit, comme vous le savez, présider le Conseil.

La lourde porte de la prison s'était refermée sur le général Chamoin et ses compagnons ; M^e Demange tira sa montre et s'écria :

— Mais n'avez-vous pas faim... ? Savez-vous l'heure qu'il est ?

— Peut-être assez tard pour que les hôteliers de cette bonne ville de Rennes n'aient plus rien à nous donner à nous mettre sous la dent ! répondit Labori, en riant.

— Vous pouvez le dire, répondit son confrère ; il est deux heures ! Jamais d'honnêtes gens n'ont déjeuné à pareille heure dans ce pays...

CHAPITRE CDLXXXIX

DE NOUVEAUX AMIS.....

Sous le grand hall vitré de la gare, le train haleta, siffla, s'arrêta enfin à bout de souffle.

Une buée opaque emplît le hall, pendant un instant, pour, ensuite, se diluer et disparaître, ne laissant traîner que des lambeaux déchirés de fumée blanche.

Les portières s'ouvrirent bruyamment, tandis que les employés hurlaient :

— Rennes ! Vingt minutes d'arrêt...

D'un compartiment de première classe, un homme d'un certain âge, aux cheveux grisonnants sur les tempes, à la moustache noire, descendit et tendit la main à une jeune femme qui s'appuya sur lui pour descendre du haut marchepied.

Puis vint une vieille gouvernante, chargée de petits colis.

— Tout y est bien, Rachel ? demanda le voyageur à la bonne dame en bonnet.

— Oui, Monsieur.

— Alors, viens, Lucie...

Et M. Hadamard, car c'était le père de Lucie Dreyfus, accompagnant sa fille à Rennes, prit la jeune femme par le bras et l'entraîna.

A la sortie du hall, près de l'employé, chargé de recueillir les billets, un des secrétaires de M^e Labori, M^e Hild se tenait en compagnie d'une dame d'un certain âge, au maintien aristocratique et distingué.

Il s'inclina devant la jeune femme et fit les présentations :

— Madame Godard...

« Madame Alfred Dreyfus, M. Hadamard, son père.

Lucie serra affectueusement la main que la vieille dame lui tendait en disant :

— J'espère, chère Madame, que le séjour à Rennes ne vous sera pas trop pénible... Mes amis et moi ferons tout ce qu'il sera en notre pouvoir pour vous adoucir ces heures d'épreuves...

— Madame, répondit Lucie, infiniment touchée, je vous suis très obligée ; je ne saurais comment vous remercier de tant de bonté... J'espère que je ne vous serais pas à charge.....

— Ne vous inquiétez pas de cela, mon enfant ; je suis si heureuse de faire quelque chose pour vous... Il me semble que nous avons tous une part dans votre malheur et que nous ne ferons jamais assez pour vous le faire oublier... Mais, venez, ne restons pas ici... J'ai fait préparer un petit repas à la maison et il ne faut pas faire attendre le cuisinier.

La vieille dame, qui était très alerte encore prit la tête de la petite troupe et 'on ne tarda pas à se trouver hors de la gare. Sur la place, stationnait un coupé assez élégant.

C'était la voiture de Mme Godard.

Tout le monde y prit place et, bientôt, l'on arrivait à la grille de la coquette propriété de Mme Godard, si-

tuée rue de Châtillon. La grille était ouverte et, sur le seuil, un jardinier, qui devait être en même temps le portier de la propriété, semblait attendre sa maîtresse.

En effet, dès que le coupé eut pénétré dans l'allée principale pour aller s'arrêter au bas du perron, la grille se referma derrière elle... Des groupes de badauds attroupés pour voir descendre « la femme du forçat », car la nouvelle s'était répandue que Lucie Dreyfus allait vivre dans la maison de Mme Godard, en furent pour leurs frais.

Pendant qu'ils stationnaient, échangeant leurs impressions et remâchant leur dépit, se promettant de mieux réussir les jours suivants, Lucie, accompagnée de sa bonne hôtesse gagnait sa chambre.

Elle y faisait une brève toilette et moins d'une heure plus tard, descendait au salon où les invités de Mme Godard étaient réunis :

— Laissez-moi vous présenter, ma chère enfant, à l'élite de la société rennaise, une partie de l'élite tout au moins, car je n'ai pu inviter tout le monde à la fois et je ne voulais pas non plus vous fatiguer...

« Voici Monsieur Bodin, professeur au Lycée et sa femme, notre chère Louise, une revisionniste militante, voici.....

La bonne dame énuméra l'un après l'autre tous ses hôtes à qui Lucie serrait la main...

— Et voici, enfin, termina-t-elle, vos amis Demange et Labori qui se doivent de faire triompher le Droit et la Justice....

« Sur ce, ajouta la bonne hôtesse, comme nous ne devons pas oublier en manifestations de sympathie que notre chère voyageuse et son père doivent avoir faim et être fatigués, passons à table.

La chère fut exquise.

Mme Godard passait pour avoir le meilleur cuisinier de tout Rennes. Quoiqu'elle fut républicaine, voire socialisante, la bonne dame ne se fut pas contentée du brouet des spartiates. Elle aimait ses aises et vivait bien. Ce qui, d'ailleurs, ne l'empêchait pas de penser à son prochain moins fortuné et de se trouver toujours partout là où il y avait une misère à soulager, quelque'un à consoler...

Les pauvres de la ville avaient coutume de l'appeler : « la bonne dame de la rue de Châtillon ».

La conversation roulait sur les événements du jour.

Ce fut ainsi que Lucie apprit par ses nouveaux amis que le général Mercier était déjà arrivé à Rennes et qu'il logerait pendant le procès chez le général de Saint-Germain qui l'attendait à la gare...

— Nous verrons Picquart, demain, annonça Louise Bodin, nous allons, mon mari et moi, le chercher à la gare à 6 heures 25'.

— Croyez-vous qu'il y aura des manifestations ? demanda M. Hadamard.

— Je ne le crois pas, répondit le professeur. Les Rennais sont calmes. Ils ne manifesteront que fort peu, croyez-moi... Les manifestations viendront des Parisiens et non pas d'eux... D'ailleurs, le général Lucas, commandant de la place a pris de telles mesures d'ordre qu'ils ne se hasarderont pas à le faire...

« Imaginez, continua-t-il, que la nuit dernière, il a fait sonner l'alerte au 10^e d'artillerie et cinquante minutes plus tard, ce régiment exécutait des manœuvres avec le 41^e d'infanterie....

« La population suit avec curiosité tout ce déploiement de forces militaires ; elle reste dans l'expectative se demandant ce qu'il va en sortir et, comme d'autre part, l'affaire qui nous préoccupe ne la concerne pas directement, elle reste paisible...

— Avez-vous appris, dit M^e Demange, que du Paty de Clam a été libéré pour raisons de santé... ?

— Mais alors, il va venir témoigner... ? s'écria Mme Godard.

— Non, expliqua Labori, car il garde la chambre, sur ordre de son médecin.

— Au fond, reprit la bonne dame, pour revenir dire qu'il est un soldat, qu'il n'a fait autre chose qu'obéir à ses chefs, qu'il ne méritait pas le sort qui le frappe ; qu'il s'est incliné devant toutes les sanctions qui l'ont frappé, il n'est pas nécessaire qu'il vienne à Rennes...

— Vous savez, dit Labori, que la Commission d'Enquête a eu l'impression que du Paty ne disait pas toute la vérité, qu'il ne disait que juste ce qu'il fallait pour se défendre, afin d'éviter de charger ses chefs...

— En attendant, si l'on en croit les journaux, la marquise du Paty et ses fils se moquent des reporters, dit un autre convive. La maladie de son mari ne doit pas être bien grave...

On arrivait au dessert ; la conversation devint plus générale ; puis on se leva de table pour passer au salon où le café était servi.

Lucie prit ensuite congé pour se rendre à la prison en compagnie de son père.

— Allez vite, ma chère petite ; je conçois votre impatience, dit Mme Godard.

Elle aida la jeune femme à s'habiller et la mit en voiture. Puis elle ajouta, affectueusement :

— Ne vous fatiguez pas surtout... Pensez que les mauvais jours sont passés...

Lucie remercia d'un sourire.

Quelques minutes plus tard, la voiture s'arrêtait devant la prison. M. Hadamard et Lucie en descendirent et sonnèrent à la grille de la prison...

CHAPITRE CDXC

DEVANT LES JUGES.....

Enfin, le grand jour arriva...

Ce matin d'août était ensoleillé et gai. Le calme habituel de la vieille ville bretonne était rompu par une animation insolite, une animation qu'on eût pu qualifier de « silencieuse », car ce n'étaient pas des cris, des bruits de voix qui rompaient son silence, mais le bruit des pas martelant son pavé...

Ce n'était qu'aux alentours de la prison, du lycée, de la gare que l'animation devenait bruit et même brouhaha.

Là, se tenaient les « parisiens », comme disaient les Rennais ; les parisiens parmi lesquels étaient en grand nombre les représentants de la presse provinciale et étrangère.

Il était six heures du matin...

Des flocons roses, mauves, flottaient dans l'azur du ciel dont la brume matinale n'était pas encore traversée par les rayons du soleil....

Une compagnie du 41^e d'infanterie pénétra dans le lycée et se répandit dans la cour, les couloirs, les vestibules. Du dehors, les journalistes purent voir les hommes debout, l'arme au pied, baïonnette au canon...

Petit à petit, la foule des curieux grossissait ; mais tous étaient très calmes ; pas un cri ne s'entendait...

Le prisonnier, extrait de sa cellule, sortit dans la cour de la prison militaire ; il était vêtu de son uniforme de capitaine d'artillerie, mais deux gendarmes l'escortaient ; il traversa la place, entre les deux haies de soldats qui avaient, au préalable, refoulé les curieux, et franchit la grille du lycée.

Puis après avoir gravi cinq ou six marches, il pénétra dans le vestibule.

Un peloton de gendarmes à cheval déboucha alors par la rue Saint-Hélier et déblaya les trottoirs et la chaussée jusqu'au quai de l'Université.

Puis, un bataillon d'infanterie vint renforcer ce barrage établi par les gendarmes.

Les curieux, refoulés, s'amassaient de nouveau ; un officier de paix, placé à chaque bout du barrage, pointait les cartes, laissant passer un à un, les journalistes, les témoins, les officiers autorisés à circuler.

Vers 7 heures du matin, le général Mercier arriva en fiacre ; des cris de :

— Vive l'Armée !... Vive Mercier !... l'accueillirent. Mais presque aussitôt, comme pour établir une contre-partie, le lieutenant-colonel Picquart, arrivant à son tour, fut accueilli par une ovation semblable...

Peu à peu, la salle des Fêtes s'emplit.

Elle était quelque peu transformée.

On avait établi des bancs pour la presse, l'un parallèlement à la scène, à gauche, l'autre, perpendiculairement à droite. Le Conseil de Guerre allait s'installer sur la

scène, tandis que le capitaine Dreyfus occuperait un banc, à droite, devant la stalle réservée aux avocats.

Le public, les témoins, devaient accaparer le centre de la salle.

Les avocats, MM^{es} Demange, Labori et Mornard et les deux secrétaires ne tardèrent pas à pénétrer dans la salle.

Ils venaient de quitter Dreyfus, qu'ils avaient laissé en compagnie de sa femme et de MM^{mes} Godard et Bodin, dans le bureau du proviseur. L'officier de gendarmerie, chargé de la garde du prisonnier, restait discrètement près de la porte pour ne pas les gêner...

D'ailleurs, les deux époux ne purent rester ensemble encore bien longtemps. Un quart d'heure ne s'était pas écoulé que le gendarme entraînait dans la pièce en disant :

— La Cour arrive, mesdames...

Lucie savait ce que cela signifiait. Il fallait qu'elle quittât son mari bien-aimé.

Une dernière étreinte les unit, un dernier baiser... puis, Lucie, entraînée par ses deux amies, alla rejoindre, dans la salle son père et son beau-frère qui l'y attendaient.

Une cloche sonna et la voix de l'officier d'ordonnance, faisant fonction d'huissier, annonça :

— Messieurs, la Cour !...

Un silence profond se fit.

Par la petite porte du fond, derrière l'estrade, la petite porte qui, aux jours de fêtes du lycée, servait aux acteurs entrant en scène, les juges parurent.

Le colonel Jouaust, qui devait présider, était en tête.

Dans le silence, ils s'installèrent, puis le président prononça :